

Protection juridictionnelle de la suprématie de la constitution

Par **Desire Badicko**, le 21/01/2013 à 15:10

veuillez m'aider je vous prie en me donnant un plan. Sinon s'agit-il des moyens par lequel le droit protège la constitution en temps que norme suprême et d'après la théorie? kelsenienne

Par **bulle**, le 21/01/2013 à 15:34

Bonjour,

Un petit rappel de la charte du forum:

[citation]7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. **Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place !** Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon.

Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite).

[/citation]

Par **Kaeru**, le 21/01/2013 à 22:36

Tout dépend de quelle constitution vous parlez.

Sans vouloir faire le travail à votre place, je vous conseillerais plusieurs idées pour orienter votre plan :

- la théorie de la hiérarchie des normes (avec la valeur juridique de la constitution)
- le caractère rigide de la constitution (le fait qu'on ne puisse pas la modifier "facilement" => les procédures de révision)
- le fait que le juge constitutionnel soit "obligé" de la respecter (la procédure du contrôle de constitutionnalité)

Par **davina**, le 22/01/2013 à 17:09

merci